



Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

9297^e séance

Mercredi 29 mars 2023, à 10 heures

New York

Provisoire

Président : M. Fernandes (Mozambique)

Membres :

Albanie	M. Hoxha
Brésil	M. de Almeida Filho
Chine	M. Dai Bing
Émirats arabes unis	M. Abushahab
Équateur	M. Montalvo Sosa
États-Unis d'Amérique	M. Wood
Fédération de Russie	M ^{me} Evstigneeva
France	M. de Rivière
Gabon	M. Biang
Ghana	M ^{me} Barnor
Japon	M. Ishikane
Malte	M. Camilleri
Suisse	M. Hauri
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Eckersley

Ordre du jour

Mission du Conseil de sécurité

Exposé présenté par les membres de la mission du Conseil de sécurité effectuée en République démocratique du Congo du 9 au 12 mars 2023

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Mission du Conseil de sécurité

Exposé présenté par les membres de la mission du Conseil de sécurité effectuée en République démocratique du Congo du 9 au 12 mars 2023

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

À la présente séance, le Conseil entendra des exposés présentés par les représentants des pays qui ont conduit la mission du Conseil de sécurité effectuée en République démocratique du Congo du 9 au 12 mars, à savoir les représentants de la France et du Gabon.

Je donne maintenant la parole au représentant de la France.

M. de Rivière (France) : Cela a été un honneur de conduire la mission du Conseil de sécurité en République démocratique du Congo à vos côtés, Monsieur le Président, et à ceux du Représentant permanent du Gabon. Cette visite a permis aux membres du Conseil de prendre la mesure de la situation sur le terrain. Je remercie les autorités congolaises pour leur accueil ainsi que les équipes du Secrétariat et de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) pour leur soutien à la préparation de la visite.

Celle-ci a été l'occasion de réaffirmer le ferme attachement du Conseil de sécurité à la souveraineté, à l'indépendance, à l'unité et à l'intégrité territoriale de la République démocratique du Congo. À Kinshasa, nos échanges avec le Président de la République et les membres de son gouvernement, avec le Président de l'Assemblée nationale et le Vice-Président du Sénat ont été riches d'enseignements. La situation de sécurité dans l'est de la République démocratique du Congo se dégrade, avec une multiplication des attaques des groupes armés. Les échanges ont en particulier porté sur les attaques du Mouvement du 23 mars (M23), qui aggravent les conditions de sécurité et la situation humanitaire, et portent atteinte à la stabilité de la région. Dans ce contexte, le Conseil de sécurité a émis des demandes claires : la cessation immédiate des hostilités, que le M23 arrête toute nouvelle avancée et qu'il se retire de toutes les zones occupées, conformément au processus de Luanda. Les groupes

armés congolais doivent participer au processus de Nairobi en vue de leur démobilisation. Les groupes armés étrangers doivent retourner dans leur pays d'origine.

Notre visite a également permis de saluer le travail de la MONUSCO, et de rendre hommage aux Casques bleus qui ont perdu la vie. La Mission accomplit un travail essentiel pour protéger les civils et soutenir la stabilisation. Ses moyens doivent être renforcés. Le dialogue devrait aussi se poursuivre entre la MONUSCO et les autorités congolaises pour faire avancer la transition. Je redis ici notre soutien à la Représentante spéciale du Secrétaire général, Bintou Keita, et à l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, Huang Xia. À Kinshasa, nous avons aussi rencontré des représentants de la société civile et des différentes formations politiques. Le pays s'avance vers des élections, prévues à la fin de l'année. Le Conseil de sécurité a encouragé tous les acteurs politiques à continuer à œuvrer en faveur de processus pacifiques, transparents, inclusifs et crédibles pour ces élections, conformément à la Constitution et à la loi électorale, dans tout le pays. Le Représentant permanent du Gabon reviendra maintenant sur les entretiens de la délégation à Goma.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de la France de son exposé.

Je donne maintenant la parole au représentant du Gabon.

M. Biang (Gabon) : Je me joins au Représentant permanent de la France pour remercier les autorités congolaises pour avoir accueilli le Conseil de sécurité en République démocratique du Congo.

À Goma, la délégation du Conseil de sécurité a rencontré le Gouverneur militaire du Nord-Kivu, le Ministre de la défense et le Ministre des affaires sociales et de l'action humanitaire. Nous avons pu aborder la situation de sécurité gravement détériorée dans la région du fait de la multiplication des attaques des groupes armés et terroristes ; la mise en œuvre du mandat de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) ; la situation humanitaire et les causes profondes du conflit. La dimension régionale a été au cœur des discussions lors de nos rencontres avec les représentants des processus de Nairobi et de Luanda, ainsi qu'avec les chefs des mécanismes de vérification. Ces processus doivent aboutir à des résultats concrets, en bonne coordination avec l'action de l'ONU. Je pense notamment aux synergies entre la force régionale de la Communauté de l'Afrique de l'Est et la MONUSCO.

La délégation du Conseil de sécurité s'est rendue au camp de déplacés de Bushagara. Comme dans tant d'autres camps, les besoins y sont immenses pour aider les populations les plus vulnérables. Je salue la réponse humanitaire apportée par l'ONU. Elle doit être soutenue par une mobilisation plus grande de la communauté internationale pour financer le plan de réponse humanitaire et protéger les réfugiés et les personnes déplacées.

À Goma, le Conseil de sécurité a aussi rencontré des femmes représentantes de la société civile. Nos échanges ont principalement porté sur la lutte contre les violences sexuelles et la résurgence des groupes armés. Les membres de la délégation ont condamné fermement ces violences. Il est impératif de poursuivre et de juger les personnes accusées de ces crimes. Les efforts du Gouvernement pour protéger les victimes et créer un fonds de réparation doivent se poursuivre. Enfin, le Conseil de sécurité a pu faire le point avec plusieurs experts sur la lutte contre l'exploitation illégale des ressources naturelles, qui continue de financer les activités des groupes armés et terroristes. Plusieurs

initiatives des autorités congolaises sont en cours pour s'assurer que cette exploitation bénéficie au peuple congolais. Elles doivent être soutenues, tout comme les efforts de la région pour mettre en œuvre les outils de régulation internationaux.

Pour conclure, le message du Conseil de sécurité lors de cette visite a été clair : la République démocratique du Congo n'est pas seule. La souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale de la République démocratique du Congo doivent être respectées. Les partenaires internationaux, l'ONU, les organisations régionales doivent agir ensemble en soutien à la stabilisation de la région des Grands Lacs.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant du Gabon de son exposé.

Au nom du Conseil, je tiens à remercier le Secrétaire et tous les membres du Conseil de sécurité qui ont participé à cette mission pour la manière dont ils se sont acquittés de leurs responsabilités importantes.

La séance est levée à 10 h 10.